

NOTE TECHNIQUE

DESTINATAIRE : **COLLÈGE NOTRE-DAME**

DATE : **28 mai 2012**

OBJET : **MISE-À-JOUR BILAN DE LA BIOMASSE
PLAN DIRECTEUR IMMOBILIER ET DE DÉVELOPPEMENT DU CAMPUS
DU COLLÈGE NOTRE-DAME À MONTRÉAL
ND : J03523**

1. MISE-À-JOUR DU PLAN D'IMPLANTATION

Suite aux modifications apportées au plan d'implantation du PDI, le nombre d'arbres à abattre a été réduit de 11 à 5 arbres. Tel que démontré au tableau suivant, la perte de biomasse occasionnée par la coupe de ces arbres représente 1 220 kg.

Espèce	Diamètre (cm)	Biomasse (kg)		
		aérienne	racinaire	Totale
Érable à sucre	19	179	45	224
Érable de Norvège	27	397	99	496
Nerprun cathartique	16	98	25	123
Nerprun cathartique	26	301	75	376
Chêne rouge	19	156	39	195
TOTAL		975	244	1219

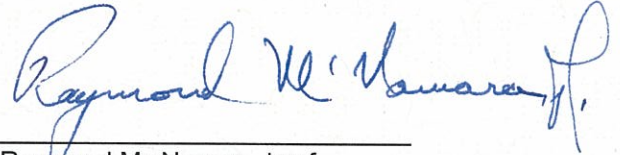
La perte de biomasse pour les surfaces engazonnées demeurant la même que celle évaluée dans notre note technique du 19 avril 2012 (5 452 kg), la perte totale de biomasse envisagée suite à la mise en œuvre PDI représente 6 700 kg. Vingt-cinq arbres sont requis pour compenser cette perte de biomasse sur une période de 20 années.

Les arbres à reboiser devront être d'essences "nobles" et indigènes à l'arrondissement naturel et historique du mont-Royal. Ils seront reboisés à la période et aux endroits spécifiés au plan

de gestion des espaces verts, plan qui devra être complété avant le début des travaux. Enfin, le phasage des travaux devra être pris en compte pour s'assurer de ne pas perturber les arbres nouvellement mis en terre lors de travaux subséquents.



Pascal Dubé, B.Sc. biologiste, LEED AE
A.B.Q. no. 2696



Raymond Mc Namara, ing.f.
O.I.F.Q.. no. 86037